

Monsieur Henri PAUL
Président
Conseil des ventes volontaires
19 avenue de l'Opéra
75001 PARIS

1 août 2023

Secteur de la culture
Le Sous-Directeur général

Réf. : CLT/CEM/MHM/23/6007

Monsieur le Président,

Au nom de la Directrice générale, je vous remercie de nous avoir fait parvenir, le 13 juin dernier, l'édition 2022 du Bilan des ventes aux enchères publiques, réalisé par le Conseil des ventes en partenariat avec Beaux-Arts Magazine.

Fort du mandat donné dans la Déclaration MONDIACULT 2022, l'UNESCO œuvre à renforcer la coopération avec les différents acteurs du marché de l'art afin de lutter conjointement contre le trafic illicite de biens culturels en étroite collaboration avec ses partenaires, dont le Conseil des ventes, qui continuera à jouer un rôle de premier plan à cet égard.

Permettez-moi de vous féliciter pour vos efforts de dialogue et de sensibilisation avec les autres maisons de vente, illustrés dans ce bilan 2022. En promouvant la recherche de provenance et les bonnes pratiques visant à renforcer la vigilance des professionnels, les activités du Conseil des ventes s'inscrivent pleinement dans les objectifs que l'UNESCO s'est donnés. Comme vous le savez, l'UNESCO poursuit son travail sur la révision de son Code international de déontologie pour les négociants en biens culturels de 1999, en étroite consultation avec le marché de l'art. Nous serions heureux de pouvoir compter sur votre participation à ces discussions.

A cet égard, soyez assuré de la volonté de l'UNESCO de poursuivre notre longue et fructueuse coopération, notamment dans ce domaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Ernesto Ottone R.